



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2025 À 09H30
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Benoit JIMENEZ - Président ; Didier GUÉVEL - Vice-Président ; Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente ; Maurice MAQUIN - Vice-Président ; Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente ; Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président ; Jean-Robert POLLET - Vice-Président ; Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente ; Tony FIDAN - Vice-Président ; Claude TIBI - Vice-Président ; Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président ; Nicole BERGERAT - Vice-Présidente.

Absent(e.s) excusé(e.s) :

Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources ;
Roland PY - Vice-Président.

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général ; Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe Gestion de Projets.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureau Syndical

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau précédente

Le compte-rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus - Années 2025 et 2026

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus pour l'année 2025 et 2026.

Pour mémoire, s'agissant de l'élection des exécutifs des EPCI-FP du territoire d'adhésion au SIAH, la C3PF délibérera le 1^{er} avril 2026 et la CARPF, le mardi 7 avril 2026. La CAPV doit apporter une réponse dans les prochains jours.

Procédures juridiques

Avenant(s)

Avenant n° 1 - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'extension et la mise aux normes de la station de dépollution des eaux usées de Bonneuil-en-France - Assistance à la garantie de parfait achèvement

Déborah TANGUY présente l'avenant pour un montant de 20 250 € HT, soit + 101,88 % du marché initial.

Le Bureau autorise le Président à signer cet avenant.

Foncier

Régularisations foncières avec Grand Paris Aménagement (GPA) dans le cadre de la ZAC de la Butte aux Bergers sur la commune de Louvres

La ZAC de la Butte aux Bergers sur la commune de Louvres a pour objectif la création de 16 000 m² de surface de plancher destinés à accueillir des entreprises logistiques, industrielles et tertiaires ainsi qu'un pôle de services, le tout sur une emprise foncière d'environ 44 ha.

Grand Paris Aménagement (GPA) et l'EPA Plaine de France ont été désignés co-aménageurs du site par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF), initiatrice du projet.

Par arrêté préfectoral du 11 avril 2013, le Préfet du Val d'Oise a déclaré d'utilité publique l'acquisition et l'aménagement des terrains ou bâtiments nécessaires à la réalisation de cette opération. L'ordonnance d'expropriation a été rendue par le Juge Judiciaire le 12 décembre 2014.

Le SIAH a été informé par GPA de la présence de parcelles lui appartenant dans le périmètre du projet. Il s'agit d'une emprise correspondant en partie au bassin de la Petite Sole. Le SIAH a régulièrement échangé avec la CARPF et l'aménageur afin de s'assurer que les prescriptions du SIAH destinées à limiter l'impact des aménagements sur le fonctionnement hydraulique du bassin, étaient bien prises en considération.

Les travaux étant désormais achevés, il convient de procéder aux régularisations foncières. En 2023 et 2024, trois actes notariés ont été signés entre le SIAH et GPA, procédant notamment à des rétrocessions au SIAH d'emprises correspondant au bassin de la Petite Sole.

Une nouvelle phase de rétrocession au SIAH peut être engagée, avec le transfert de parcelles encore détenues par GPA dans le bassin de la Petite Sole.

Le Bureau du SIAH donne son accord pour la poursuite des procédures de régularisation.

ASSAINISSEMENT

Envoi aux communes du courrier relatif au programme pluriannuel de travaux de voirie - Décision à prendre en raison du contexte électoral

Déborah TANGUY rappelle la nécessité pour le SIAH de se doter de la meilleure visibilité possible sur les programmes de voiries des communes de manière à anticiper au mieux les études nécessaires de vérification de l'état des canalisations d'assainissement. Il est ainsi proposé au Bureau de solliciter dès la fin 2025, par courrier, chaque commune sur le programme triennal 2026-2028, quitte à renvoyer lesdits courriers après les Municipales de 2026, en cas de changement de majorités.

Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec Grand Paris Aménagement (GPA) et la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF) concernant l'aménagement du secteur « ZAC Village » sur la commune de Villiers-le-Bel

Déborah TANGUY présente le contexte de la gestion des eaux pluviales dans ce projet, et tout particulièrement la question de la désimperméabilisation des sols qui peut déboucher sur des subventions de l'Agence de l'Eau.

Après débat, il est validé par le Bureau d'intégrer dans la convention, qui doit passer prochainement en comité syndical, une mention impliquant une prise en charge financière du volet pluvial par GPA.

Retour sur la réunion du 14 novembre 2025 avec l'entreprise COLAS suite à leur mémoire en réclamation dans le cadre de l'opération de réhabilitation du collecteur intercommunal d'eaux usées secteur de la NEF sur la commune d'Arnouville (Opération n° 485EU)

Déborah TANGUY fait un retour au Bureau des échanges qu'elle a eus récemment avec le Directeur régional de COLAS suite à la transmission par cette dernière d'un mémoire en réclamation, en fin de travaux, à hauteur de près de 40% du montant initial des travaux.

STATION DE DÉPOLLUTION

Intrusions sur le site de la STEP

Éric CHANAL précise que de nouvelles intrusions ont eu lieu la semaine dernière sur le site de la station. Des baraquements des chantiers en cours (butte, photovoltaïque) ont été fracturés, sans nécessairement de vol constaté au demeurant. Pour autant, la question se pose également vis-à-vis des équipes d'astreinte (OTV, SIAH) susceptibles d'intervenir H24.

Il est décidé que la Police Municipale de Garges-lès-Gonesse fera des rondes toute la semaine en soirée et qu'une décision sera prise à l'issue de cette action dissuasive.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)

Retour sur la réunion de quartier de Sarcelles du 5 novembre 2025 concernant la présentation des travaux de renaturation du site des Prés-sous-la-Ville (Opération n° 516)

Déborah TANGUY expose, avec Maurice MAQUIN, le déroulement de la réunion de quartier du 5 novembre sur les projets de restauration de rivière du SIAH à Sarcelles.

Présentation des scénarios de zonage des eaux pluviales dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA)

Après présentation des scénarios de zonage des eaux pluviales, il est décidé de prévoir une présentation simplifiée sans délibération de ce dossier lors du comité du 15 décembre prochain, en vue d'un éventuel vote au comité de février 2026.

Fin de la réunion de bureau à 11h00

Prochaine réunion de bureau lundi 08 décembre 2025 à 09h30